

[Texte]

The Chairman: I was going to go to Willie. I was going to try to have one little one, if you didn't mind.

Mr. Brewin: Maybe before we go on I could comment on this point. You may also have a comment on it.

During the period 1974-76 I served on a justice development commission in British Columbia. Essentially, it consisted of the heads of various departments within the Attorney General's department, but it had a long-term planning function. That commission married, in other words, those who had administrative responsibilities for implementation of policy with a planning function. It worked very well.

I think you have come up with an even better model, because it includes some people from outside as well as those within. I'm sure Lyle has brought to it the experience he has had. That must have helped enormously, and I'm sure he will have learned from the process—you can't go through the kind of exercise he must have been through without learning. And the Canadian sport policy will benefit from that as well.

I have absolutely no difficulty myself, nor do any members of the committee, I think, with the idea of Lyle participating, and really not with two hats; although we make a few jokes about it, it really is with one hat. He is the responsible civil servant in this area, and it is not inconsistent with that responsibility that he be a member of the task force and that he—I don't think he is expected in that sense to give independent advice—be himself, exercise both responsibilities, and as far as I can see, has very well. I think it is an excellent arrangement.

The Chairman: I'd certainly concur with that, Lyle. I think we can leave that topic for now.

One of the things I would like to comment on, and it is something I am surprised Mr. Kilger hasn't commented on before now, and I'm sure Al Rae sitting at the back hasn't commented—

A voice: So, it's pick on officials now.

The Chairman: Damn right. With my love of officials over the past 20 years... One of the things we noticed throughout the report was the emphasis on fair play, and certainly the teaching of coaches, instructional things and everything in that regard. There seems to be something lacking; there doesn't seem to be any response to the officials within the system, the referees, the umpires, whoever. I know they are all excellent, they have never made a mistake or anything like that, but I would like your comments as to why there wasn't anything in that area, given the importance you put on fair play and development of athletes as rounded individuals. That's as opposed to attention toward specific sports. I think it is beneficial to referees and officials to give them support within the system.

[Traduction]

Le président: J'allais donner la parole à Willie. J'étais aussi sur le point d'intervenir rapidement, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

M. Brewin: Je pourrais peut-être faire une rapide observation, et vous pourrez éventuellement enchaîner.

Entre 1974 et 1976, j'ai fait partie de la commission chargée d'étudier le fonctionnement de la justice en Colombie-Britannique. Cette commission regroupait essentiellement les chefs des différents services du ministère du Procureur général, mais elle avait aussi une fonction de planification à long terme. Autrement dit, cette commission comprenait à la fois des gens qui avaient les responsabilités administratives de l'application de la politique et ceux qui avaient une fonction de planification. Tout a très bien fonctionné.

Je considère que le modèle que vous avez choisi est encore meilleur, parce qu'il fait appel à la fois à des gens de l'intérieur et à des gens de l'extérieur. Je suis persuadé que Lyle vous a fait profiter de toute son expérience. Voilà qui a dû vous aider beaucoup, et je suis convaincu qu'il a appris des choses en ce faisant; on ne peut pas aller jusqu'au bout d'une telle entreprise sans rien apprendre. La politique sportive du Canada y gagnera elle aussi.

Je ne vois absolument aucun inconvénient, et il en est de même des autres membres du comité, j'imagine, à ce que Lyle ait pris part à cette entreprise, et ce n'est d'ailleurs pas en jouant un double rôle; nous en faisons un sujet de plaisanterie, mais il n'a en fait joué qu'un seul rôle. C'est lui le fonctionnaire responsable en la matière, et il n'est pas contraire à cette responsabilité qu'il soit membre du groupe de travail et qu'en sa personne—je ne considère pas, de ce point de vue, que l'on attende de lui des conseils indépendants—il exerce ces deux types de responsabilités, ce qu'il a très bien fait, autant que je puisse en juger. Je considère que cette façon de faire est excellente.

Le président: Je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit, Lyle. Je crois que nous pouvons passer maintenant à autre chose.

L'une des choses que je voulais faire observer, et je suis surpris que M. Kilger n'en ait pas déjà parlé, et je suis sûr qu'Al Rae, qui est assis en arrière, n'a pas fait d'observations...

Une voix: Voilà qu'on s'en prend maintenant aux officiels.

Le président: Vous avez bien raison. Lorsqu'on sait tout l'amour que j'ai pour les officiels depuis 20 ans... Nous avons relevé que l'on insistait tout au long du rapport sur le respect des règles du jeu et sur le fait qu'il fallait insister à cet égard auprès des entraîneurs, des instructeurs, etc. Il semble qu'il manque quelque chose, qu'il n'y ait aucune mention des officiels, des arbitres, etc. Je sais bien qu'ils sont tous excellents, qu'ils ne font jamais d'erreurs, mais j'aimerais que vous me disiez pour quelles raisons rien n'a été mentionné à ce sujet, compte tenu de l'importance que vous accordez au respect des règles du jeu et à la formation de l'athlète en tant qu'individu complet. C'est une remarque générale qui ne s'attache pas à un sport précis. Je crois qu'il est bon que les officiels et les arbitres reçoivent un appui de l'intérieur du système.